
COMMUNIQUE DE PRESSE n°193

Démolition d'un immeuble, rue de l'Escot

La maison située aux n° 6/8 de la rue l'Escot avait vu sa toiture et l'un de ses murs porteurs s'effondrer partiellement en septembre 2017. Au regard de son état de délabrement avancé, la Ville avait dû lancer une procédure de "*péril imminent*" et faire purger en urgence la toiture, les murs et planchers susceptibles de s'effondrer.



Lors de l'épisode neigeux du 14 novembre dernier, l'immeuble a été une nouvelle fois fragilisé par les intempéries, obligeant la Ville à lancer une nouvelle procédure de péril.

Afin de mettre définitivement fin à cette situation de « *menaçant ruine* » et d'améliorer le cadre de vie du voisinage, l'édifice sera démoli par la Ville afin de laisser place au stationnement (gratuit) et à de petits espaces végétalisés.

La démolition du bâtiment et la consolidation des murs mitoyens seront réalisées durant la seconde quinzaine de décembre pour un montant de 20 000 €. Le réaménagement du nouvel espace public est quant à lui prévu courant 2020 (acquisition de la parcelle par la Ville toujours en cours) pour un montant d'environ 80 000 €.

Afin de permettre le bon déroulement des travaux, la circulation sera interdite rue de l'Escot jusqu'au 20 décembre 2019, de 8h à 18h. Une déviation est mise en place par la côte Durand et la Côte Poids-des-Farines.